

Nouveaux enjeux et nouveaux défis pour faire reculer les mutilations sexuelles féminines

Date : 26 mars 2015



A quels nouveaux enjeux se confrontent aujourd'hui les associations travaillant à l'abandon de l'excision ?

Marion Schaefer : Dans la plupart des pays d'Afrique et du Moyen-Orient concernés par la pratique, l'excision se médicalise.

En Egypte, 75% des excisions sont pratiquées par des professionnels de santé, contre 24% en 1995 (Source : Docteur Mohamed Farid, qui coordonne des [sessions de formation et de sensibilisation du personnel médical](#), organisées par le ministère de la Famille en Egypte) ;. La médicalisation n'empêche pas les décès liés à ces actes, cherche à justifier une pratique qui a des conséquences physiques et psychologiques tout au long de la vie. Elle enfreint le code de déontologie du personnel de santé et reste dangereuse.

Le Comité Inter-Africain sur les pratiques traditionnelles affectant la santé des femmes et des enfants préconise des poursuites contre les professionnels de santé qui accepteraient de mutiler des fillettes. Et l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a lancé en 2010 sa [stratégie mondiale](#) visant à empêcher le personnel de santé de pratiquer des mutilations sexuelles féminines.

Face à ces nouvelles réalités, il faut trouver de nouvelles stratégies et de nouveaux messages avec les communautés, reconsidérer le type de protection et surtout ne pas baisser la garde.

La pratique de l'excision recule pourtant dans certains pays. Quels types d'actions portent leurs fruits ?

Marion Schaefer : Il est difficile de parler de manière générale, car ce qui rend l'excision complexe, c'est la multitude de formes qu'elle peut adopter : elle a lieu chez des populations ayant des religions, coutumes, histoires différentes.

Elle est pratiquée à des âges différents selon les ethnies. Seul point commun : ses conséquences dévastatrices, aussi bien physiques que psychologiques chez les femmes la subissant.

Globalement, les programmes de terrain les plus efficaces sont ceux qui sont participatifs et incluent plusieurs dimensions :

- Un travail communautaire, basé sur l'éducation et la sensibilisation des femmes mais aussi des enfants – filles et garçons - et des hommes
- Une dimension médicale et sanitaire pour prendre en charge les victimes
- Une dimension pénale démontrant la volonté des autorités de condamner officiellement la pratique et de protéger les filles susceptibles de subir une excision
- Une dimension confessionnelle pour convaincre les leaders religieux - qui souvent dictent et influencent les valeurs d'une société - d'oser prêcher contre la pratique
- Une implication forte des pouvoirs publics : ratification de conventions internationales pertinentes, adoption des lois interdisant l'excision, intégration de la lutte contre ces pratiques dans les plans de développements nationaux, formation du personnel de santé et de l'éducation ou encore recueil de statistiques.

Ce qui est indispensable pour nous c'est de ne pas tomber dans la condamnation pure et simple de la pratique, ou le dénigrement des communautés pratiquant l'excision.

Quelles sont les prochaines étapes pour le collectif *Excision, parlons-en !* ?

Marion Schaefer : Nous nous réunirons le 13 avril, à l'Université Panthéon-Assas Paris II autour du thème « Excision et crédibilité de la demande d'asile ».

Au-delà de colloques ou journées publiques, *Excision parlons-en !* développe de nombreux projets pour l'année 2015 :

- Rapprochement d'un réseau européen
- Lancement d'un nouveau site internet et actualisation des fiches pays et cartographies
- Plaidoyer institutionnel : auditions à l'Assemblée nationale, forum de discussion à l'Organisation mondiale de la santé (OMS), mise en place d'un groupe de travail consacré à la prévention de l'excision avec le Ministère de l'Education nationale, participation à des consultations sur le sujet en tant qu'expert, etc.

L'enjeu principal est désormais d'envisager la pérennité de la mobilisation notamment en trouvant les moyens financiers et humains nécessaires mettre un terme à une pratique néfaste violant gravement les droits humains fondamentaux et menaçant 3 millions de filles supplémentaires chaque année.

Par ailleurs, *Excision parlons-en !* a décidé pour 2015 de s'ouvrir aux adhésions, garantissant par là même à ses adhérents une visibilité accrue, l'accès à un plaidoyer institutionnel concerté, la mise en réseau et un accès privilégié à des outils de travail communs.